Conditions Générales de Vente (CGV)

Ilyass Inc.
17b Rue Raoul Follèreau
21000 Dijon
SIREN : 132 363 490

Ilyass Inc.

Objet :

Prestations de développement web, d'ingénierie système et de maintenance

Paiement :

Le règlement s'effectue selon l'échéancier suivant : 40% d'acompte exigibles à la signature du devis pour valider la commande, et 60% (le solde) à la mise en production du site et réception de la facture.

Délais de livraison et Retards (Côté Ilyass Inc.) :

Les délais d'exécution sont définis sur le devis (minimum 7 jours). En cas de dépassement non justifié de la date convenue, une pénalité de retard équivalente à 5% du montant total par semaine de retard (plafonnée à 15%) sera déduite de la facture finale.

Retards de paiement (Côté Client) :

Conformément à la loi française, tout retard de paiement entraîne de plein droit l'exigibilité de pénalités de retard à un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne (BCE) majoré de 10 points de pourcentage, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

©2026 Ilyass Inc. - Ilyass El Yaouti

Maintenance :

Les contrats de maintenance sont facturés mensuellement et soumis à un engagement minimum d'un an. Ilyass Inc. n'assure la maintenance que sur les sites développés par ses soins. Le tarif est indexé sur les coûts de fonctionnement et l'envergure de l'infrastructure.

©2026 Ilyass Inc. - Ilyass El Yaouti